



Compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf; le 10 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Action Sociale (SIAS) de la Rive Droite se sont réunis dans la salle de réunion du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Rive Droite (CIAS) sur la convocation qui leur a été adressée le 4 avril 2019 par le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Présents :	HOSCHAR Jacky, LAPOIRIE Catherine, NEGRI Colette, BALLARINI Jean-Louis BESOZZI Daniel, HUBERTY René, VETZEL Jean-Paul, TURCK Gilbert
Absents :	<i>néant</i>

La séance est ouverte à 8 heures 30, sous la présidence de Monsieur HOSCHAR Jacky, Président, qui constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du CGCT :

ORDRE DU JOUR

- 1. FINANCES : Compte de Gestion 2018**
- 2. FINANCES : Compte Administratif 2018**
- 3. FINANCES : Affectation du résultat de fonctionnement 2018**
- 4. FINANCES : Budget Primitif 2019**

POINT 1 : COMPTE DE GESTION 2018

DCS N° 2019-001

Le Président rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** le Compte de Gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

POINT 2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

DCS N° 2019-002

Le Compte Administratif du SIAS pour l'exercice 2018 a été arrêté le **31 décembre 2018**. Concernant l'exercice 2018, ce Compte Administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal.

En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur, et notamment au Décret du 27 mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République, les états et listes sont joints au Compte Administratif

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sous la Présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Vice-Présidente, le Président ne pouvant participer au vote :

- Vu les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,
- Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- **approuve** le Compte Administratif du SIAS de la Rive Droite pour l'exercice 2018. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal, qui fait l'objet d'une autre délibération.
- Les recettes et les dépenses de l'exercice 2018 du budget principal exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Résultats à la clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat 2018	Résultat à la clôture 2018
INVESTISSEMENT	206 009,58		1 104 571,68	749 703,23	- 354 868,45	-148 858,87
FONCTIONNEMENT	650 849,67	-	991 325,81	617 966,03	- 373 359,78	277 489,89
TOTAL	856 859,25	-	2 095 897,49	1 367 669,36	- 728 228,23	128 631,02
LIGNE 002 EXCEDENT 2018		650 849,67				

- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser comme suit :

DEPENSES	Article	Libellé	Objet	Détail	RESTE À RÉALISER au 31/12/2018
	2313	Construction	Marché bâtiment Accueil Loisirs	FLÉVY	
TOTAL					19 000,00 €

**POINT 3 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT
2018**

DCS N° 2019-003

- Après avoir entendu et approuvé, ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2018,
- Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,
- Constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 277 489,89 €,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + si excédent ou – si déficit	- 373 359,78 €
B) RESULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ (Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + si excédent ou – si déficit)	+ 650 849,67 €
C) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	+ 277 489,89 €
D) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit (besoin de financement)	148 858,87 €
Excédent (excédent de financement)	
E) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	19 000,00 €
Excédent de financement	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	167 858,87 €
DÉCISION D'AFFECTATION	
1 - AFFECTATION EN RÉSERVE R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement F)	167 858,87 €
2 – REPORT DE FONCTIONNEMENT R002 (résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)	109 631,02 €

POINT 4 : BUDGET PRIMITIF 2019

DCS N° 2019-004

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1, et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs au vote du Budget Primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Considérant le projet de Budget Primitif de l'exercice 2019 du budget principal présenté par le Président, soumis au vote par nature,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** d'adopter le Budget Primitif pour l'exercice 2019 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget principal, pour l'exercice 2019, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Inscriptions budgétaires	1 752 490,93 €	1 752 490,93 €	1 271 762,21 €	1 439 621,08 €
Restes à Réaliser 2018			19 000,00 €	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			148 858,87 €	
TOTAUX	1 752 490,93 €	1 752 490,93 €	1 439 621,08 €	1 439 621,08 €

La séance est levée à 9 heures 00.



Affichage fait le 12 avril 2019

Approbation du PROCÈS VERBAL de la séance du Comité Syndical du 10 avril 2019

NOM Prénom	Présence	Procuration à	Signature
HOSCHAR Jacky Président	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
LAPOIRIE Catherine Vice-Présidente	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
NEGRI Colette Vice-Présidente	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BALLARINI Jean-Louis	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BESOZZI Daniel	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
HUBERTY René	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
TURCK Gilbert	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
VETZEL Jean-Paul	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		